

Dinan -

La vérification des mouillages est nécessaire

L'association des pêcheurs plaisanciers du port de Saint-Géran a tenu son assemblée générale, à la salle des fêtes, samedi. Plus nombreux que les années précédentes, près de 70 adhérents sur 108 étaient présents à cette réunion, ce qui démontre l'attachement des pêcheurs plaisanciers à leur association. En accord avec la municipalité, le plan de mouillage 2010 a été modifié, en fonction du départ de 16 plaisanciers, mais toujours en gardant les mêmes critères pour le placement dans le port. Le président, Olivier Lachiver, a souligné les incidents de la fin de saison 2009 et début 2010. Il a insisté sur la nécessité de la vérification des bouées et des

mouillages par les plaisanciers. Bernard Boiteux, vice-président et représentant de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, a fait un long exposé sur les nouvelles règles et menaces qui pèsent sur la pêche de plaisance. Il a ensuite effectué un rappel sur la station Fréhel-Plévenon de la société nationale de sauvetage en mer, dont il est le président.